

FORMATION IAS 150H NIVEAU 1

Contenu

Ce parcours de formation permet d'obtenir l'habilitation assurance nécessaire pour les salariés qui exercent des fonctions de responsables de bureau de production, ou pour les courtiers en assurance.

Durée

La formation IAS de 150 heures s'effectue sur une période minimum de 2 mois et maximum de 6 mois, sauf demande de dérogation.

Charge de travail

Le parcours de formation requiert de la rigueur et un certain investissement personnel. Notre objectif est de vous accompagner dans ce travail, à chaque étape de votre préparation. Vous effectuez la formation à votre rythme. Le cursus comprend des cours obligatoires, des conférences enregistrées, des tests d'entraînement en ligne, ainsi que des devoirs à rendre.

Coût

Le tarif est de 2800€ TTC , ou de 2500€ TTC si vous êtes recommandé par l'un de nos partenaires, payable en une ou deux fois. Vous pouvez demander un dossier de prise en charge de votre formation à votre OPCA ou à Pôle emploi.

Prérequis

La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier.

Objectifs pédagogiques

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif :

- D'obtenir la capacité professionnelle et donc l'immatriculation en tant que IAS auprès de l'ORIAS.

Déroulement

Le parcours est conforme aux exigences de l'arrêté du 23 juin 2008 portant homologation des programmes minimaux de stage de formation des intermédiaires en assurance et des salariés de niveaux I et II.

Les 150 heures de formation IAS sont divisées en plusieurs modules :

- **Module 1 : Les savoirs généraux**
 - La présentation du secteur de l'assurance
 - Les entreprises d'assurances
 - L'opération d'assurance
 - Les différentes catégories d'assurance
 - L'intermédiaire en assurance
 - La relation avec le client
 - La lutte contre le blanchiment

Enregistré comme prestataire de la formation sous le numéro 93 13 13828 13

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Sumatra

- **Module 2 : Les assurances des personnes : incapacité, invalidité, décès, dépendance, santé**
 - L'assurance contre les risques corporels
 - La dépendance
 - L'assurance complémentaire santé

- **Module 3 : Les assurances de personnes : assurance vie et capitalisation**
 - La prise en compte des besoins
 - Les principales catégories de contrats
 - Les spécificités

- **Module 4 : Les assurances de personnes : les contrats collectifs**
 - L'assurance de groupe
 - Contrats collectifs au profit des salariés

- **Module 5 : Assurances de biens et de responsabilité**
 - L'appréciation et la sélection du risque
 - Les différents types de contrats
 - Les assurances des risques d'entreprises
 - La présentation des garanties et la tarification
 - La vie du contrat

Modalité d'examen

L'évaluation des connaissances s'effectue en ligne et se présente sous la forme de QCM de validation à la fin de chacune des UV.

Un résultat supérieur ou égal à 80% est nécessaire pour valider la formation.

En cas d'échec, l'apprenant a la possibilité de repasser l'examen.

Attestation

Lorsque vous aurez validé votre parcours de 150 heures, votre livret de formation ainsi que votre attestation vous seront délivrés, en prenant en compte toutes les connexions, dates et résultats des tests, date de rendu de devoirs, au fil de votre parcours de formation.

Enregistré comme prestataire de la formation sous le numéro 93 13 13828 13

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Sumatra

Informations supplémentaires

Spécialement dédié aux professionnels en activité, ce cursus se déroule en distanciel tutoré : vous disposez de tous les apports théoriques et les tests pendant la durée du cursus, en accès illimité, avec un cadencement d'apprentissage conseillé sur le site, et une fonction de messagerie intégrée vous permettant de poser directement des questions à votre tuteur pédagogique.

Le tuteur corrige les devoirs rédigés, et vous donne en retour un commentaire approprié, la correction des nombreux tests étant automatisée. Le carnet de notes vous permet de mesurer votre progression, et fait l'objet d'un commentaire approprié de votre tuteur.

Selon le planning convenu avec vous, un point régulier en classe virtuelle aura lieu avec votre tuteur, afin de vérifier la bonne intégration des connaissances et le rythme d'acquisition. Une communication par e-mail vous permet également de poser des questions en cas de difficulté, en dehors des classes virtuelles, cette fonction étant directement intégrée dans le Campus.

Les + de Sumatra Formation Conseil

L'intégralité des actions que vous réalisez sur le Campus sont tracées et archivées pendant la durée de votre cursus, et jusqu'à délivrance de votre attestation finale de réussite.

Notre plateforme d'apprentissage est Web Responsive Design : elle fonctionne sous 24h sur 24h sur PC, Mac, Tablette Android ou iPad et avec la plupart des navigateurs internet.

L'assistance technique du webmaster en cas de problème est incluse dans l'offre.

Enregistré comme prestataire de la formation sous le numéro 93 13 13828 13

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

The logo for Sumatra Formation Conseil, featuring the word "Sumatra" in a stylized, cursive font.

Un tuteur pédagogique assure le suivi de vos travaux, et répond à vos questions, pendant la formation et 3 mois après la formation.

La durée de l'accès au site est illimitée pendant 6 mois.

Contactez-nous !

Notre équipe est à votre disposition pour toute information ou demande d'inscription, n'hésitez pas à nous contacter

Par mail : contact@sumatraformationconseil.com

Par téléphone : 06 98 68 01 23 ou 04 42 71 87 21

Enregistré comme prestataire de la formation sous le numéro 93 13 13828 13

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Sumatra